



LE MOT DU MAIRE

Doute, certitude ... conviction

Le doute est un état mental désagréable. Cette citation de François-Marie Arouet, écrivain et philosophe français, plus connu sous le nom de Voltaire, attire notre attention sur sa conséquence : Il est déplaisant, voire pénible de vivre dans le doute. Mais, si au lieu d'une finalité, nous en faisons le trait d'union entre une situation et le support à la décision ? Il traduira alors l'acceptation qu'on ne sait pas. En aucun cas une faiblesse, encore moins un obstacle à la vérité. Il conduira au questionnement, de soi, des autres... Ne jamais douter, c'est refuser, aussi petite soit-elle, la possibilité qu'on ne sait pas, c'est le chemin vers l'ignorance

La certitude, celle définie par Voltaire comme ridicule pourrait être celle de Lamennais, philosophe du début du 19^{ème} siècle qui écrivait qu'elle était «l'infaillible assurance de connaître le vrai et de le posséder». Elle serait alors celle qui traduit la vanité, cette suffisance qui affirme détenir LA vérité. Elle traduirait un état mental figé, rigidifié par son incapacité à se questionner. Albert Einstein pour traduire une certitude et un doute écrit : «Deux choses sont infinies : l'univers et la bêtise humaine. En ce qui concerne l'univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude».

Il est des moments particuliers dans notre vie où si la certitude "infaillible" peut présenter des risques trop importants, le doute lui, ne sera plus permis. La prudence "mère des sûretés" nous invitera alors à privilégier la conviction, cette sûreté de soi qui, au-delà des faits pourra aller chercher son assurance jusqu'à dans notre "intime" ... La conviction, cet état mental où l'on est en accord avec notre intime, siège de nos valeurs morales, elle est le fruit d'un cheminement de la pensée qui, face à une situation qui exige de faire un choix, porter un jugement, passe par ce "trait d'union" : le doute, se nourrit d'une réflexion enrichie par le questionnement et ses réponses objectives, factuelles, jusqu'à cet état de sûreté de soi : la conviction, et là, naturellement, la solution apparaîtra clairement.

Jean LEFEVRE

L'ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de la zone sous-vosgienne compte cette année 178 élèves, 167 enfants et 11 adultes. La formation musicale est organisée en deux cycles : un cycle d'initiation de trois années et un cycle d'approfondissement de quatre années. Les enfants peuvent s'inscrire dès l'âge de 6 ans dans la classe d'éveil musical.

En 2011-2012, les classes de guitare, de piano, de flûte traversière et de batterie accueillent le plus grand nombre de musiciens. Des instruments peuvent être loués à l'année à l'école de musique.

Le périmètre de l'école s'étend sur les deux communautés de communes : La Haute Savoureuse (103 élèves dont 27 de Giromagny) et Le Pays Sous-Vosgien (72 élèves) ; 3 élèves sont extérieurs aux communautés. Les professeurs animent

des ateliers musicaux ce qui permet aux élèves de pratiquer la musique d'ensemble avec l'atelier baroque, les fanta'ziks, balada, le bling blang guitare, l'atelier harmonie et la chorale.

Le budget de l'école est de 145 000 euros. Les recettes proviennent à égalité de la participation des familles, de la subvention du conseil général et de celles des communautés de communes. Outre les auditions de classes, diverses manifestations ponctuent l'année scolaire dont le concert des professeurs, la fête de la musique et le concert des élèves.

Contacts : Ecole de musique de la Zone sous-vosgienne ; Tel. 03 84 29 08 37 ; le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; le vendredi de 14h00 à 18h00 ; courriel : acvmusique@wanadoo.fr

Jacques COLJN



CONSEIL DU 17 JANVIER

Dix sept conseillers sont présents, un est représenté, pour cette première séance de l'année convoquée par le maire, Jean LEFEVRE, sur un ordre du jour comportant 4 points techniques et 2 points de politique générale.

Hors procédure, la séance est ouverte par un débat d'orientation budgétaire organisé autour d'une présentation du maire adjoint chargé des finances, Christian CODDET. Les dépenses de l'année 2011, analysées par fonctions (services généraux, santé et salubrité publique, enseignement, culture, sport et jeunesse,

interventions sociales, famille, logement, services urbains et actions économiques) font ressortir un budget communal de fonctionnement consacré essentiellement à 3 fonctions principales : les services généraux (35%), les services urbains (23 %) et l'enseignement (22%); les autres fonctions se limitant donc à 20 % des dépenses. Cette situation, relativement typique d'une petite commune, ne montre pas de changements notables par rapport aux années précédentes. Au niveau des dépenses d'investissement, ce sont les services urbains qui prédo-

minent largement. La situation financière générale est saine et l'endettement communal maîtrisé (le ratio de la dette sur les ressources de fonctionnement est proche de 1 et la commune ne détient pas de produits "toxiques"). L'investissement au cours de l'année 2011 a été très important mais l'année 2011 se termine avec un excédent. Le budget 2012 pourra donc être élaboré en respectant l'engagement de la municipalité de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les orientations retenues pour le budget de l'année 2012 se tournent vers une poursuite des efforts en vue de réduire la part des dépenses générales et la recherche d'une réduction des frais de structure (entretien et fonctionnement des bâtiments), notamment pour les services d'enseignement, afin de consacrer une part plus importante des moyens à la vie scolaire proprement dite.

Le Conseil examine ensuite la question du renouvellement du contrat "Enfance Jeunesse" à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales (Cf. l'article spécial dans ce numéro). La signature du contrat est approuvée à l'unanimité.

La répartition du produit des amendes de police au niveau départemental permet de développer des actions de sécurité routière via une subvention aux projets d'investissement. Pour l'année 2012 le maire propose de soumettre le projet d'installation de radars pédagogiques aux 4 entrées principales de la

commune. Le montant prévisionnel de l'investissement est de 6196 €. Ce projet est adopté à l'unanimité.

Dans le cadre des dispositifs en vigueur dans la fonction publique, le maire propose la mise en place d'un compte d'épargne temps pour le personnel avec des règles de fonctionnement appropriées. Cette action est approuvée à l'unanimité.

Le Conseil se penche ensuite sur une motion proposant la suppression de l'article 210 de la loi de finances 2011 qui impose une participation des organismes HLM au financement du logement social. Cette motion est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le dernier point de l'ordre du jour concerne l'adhésion de la commune à la charte proposée par le Comité National d'Action Sociale. L'adhésion au CNAS permet aux agents communaux de bénéficier de certaines prestations (chèques vacances, chèques rentrée scolaire, ...) moyennant une cotisation communale. L'objectif de la charte est d'accompagner la mise en œuvre du droit à l'action sociale (loi du 19 février 2007), de donner du crédit à la désignation des délégués communaux et de rappeler les valeurs fondamentales du CNAS (solidarité, mutualisation et humanisme). A l'unanimité le Conseil autorise le maire à signer cette charte, désigne Sylvie KELLER comme agent correspondant de la collectivité, maintient Alain MERCET comme correspondant des élus.

Christian CODDET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER

Vingt conseillers sont présents et 2 sont représentés pour cette séance qui débute par un préambule consacré d'une part à la signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales au sujet de l'accueil de l'enfance (Cf. l'article spécial dans ce numéro) et d'autre part à une présentation de l'action touristique conduite en partenariat avec l'office de tourisme de Belfort et du Territoire (voir également l'article dans ce numéro).

Le président Daniel ROTH présente ensuite les comptes administratifs pour l'année 2011. Le compte administratif de la communauté fait apparaître une recette de fonctionnement de 4050 k€ pour une dépense de 3172 k€ et une recette d'investissement de 747 k€ pour une dépense de 1908 k€ ; le résultat global de clôture est donc positif à hauteur de 283 k€. Le compte administratif du service d'assainissement fait apparaître une recette de fonctionnement de 946 k€ pour une dépense de 1065 k€ et une recette d'investissement de 2094 k€ pour une dépense de 1 589 k€ ; le résultat de clôture est donc également positif à hauteur de 386 k€. Les comptes de gestion du trésorier étant en tous points conformes aux comptes administratifs le Conseil approuve ces comptes à l'unanimité.

Les résultats de l'année 2011, agrégés à ceux de l'année antérieure, font à l'unanimité l'objet d'un report à nouveau sur les

2 budgets de l'année 2012.

Dans le cadre de l'ouverture au 1^{er} avril 2012 sur la commune de Chaux du centre multi-accueil "Les Oisy'llons", le conseil décide du recrutement d'une auxiliaire de puériculture à temps complet.

Afin de pourvoir au fonctionnement du Centre Socioculturel le conseil décide à l'unanimité de verser une subvention de 134 862 € à l'association du CSCHS ; il décide aussi à l'unanimité d'apporter un soutien à l'organisation du salon de peinture et de sculpture "Les trois tours de gueules" en versant une subvention de 800 € à l'Association "Transhumance et Traditions".

Le conseil décide ensuite de renouveler l'adhésion de la communauté au service informatique proposé par le SIAGEP pour 3 ans (cotisation de 3713 € pour 2012).

Finalement, comme suite au décès de Bernard TRITTER, le conseil décide d'une part de désigner Guy MICLO comme délégué titulaire au syndicat de l'Aéroparc et Dominique CHIPEAUX comme délégué titulaire au syndicat de la ZAC multisites Nord et d'autre part de ne pas élire de nouveau vice président afin de conserver leur nombre dans les limites (4) qui seront applicables lors de la prochaine mandature.

Christian CODDET

ENCOMBRANTS ...

Tout le monde a un jour ou l'autre besoin de se débarrasser d'une vieille télé ou d'un canapé défoncé.

Les personnes autonomes sont invitées à se rendre soit à la déchèterie fixe à Etuefont, soit aux points de passage de la déchèterie mobile, espaces aménagés vous permettant de déposer gratuitement vos encombrants dans une succession de benes. A vous de faire le tri. Pour connaître les jours et heures d'ouverture de la déchèterie fixe, reportez-vous à la page 11 de votre Agenda Guide de La Haute savoureuse ou

appelez le 03 84 54 69 44. Pour connaître les jours et heures de passage de la déchèterie mobile consultez le calendrier qui vous a été remis par le SICTOM ou appelez le 03 84 54 69 44. Les personnes âgées, handicapées, ou ne disposant pas d'un véhicule peuvent faire appel à RESSOURCERIE 90, Occasion-Recyclage-Solidarité, Inser-vêt Chamois Environnement Recyclage ; renseignements au 03 84 21 31 31.

Si vos objets sont en bon état, réparables ou réutilisables, la ressourcerie les récupère pour les remettre en état. Les

collecter, les réparer, les repeindre : tout cela demande de la main-d'œuvre. En donnant vos objets, vous participez à la création d'emplois, une fois remis en état, ils seront revendus à bas prix ou donnés à des familles en difficulté.

Rappel : Il ne faut pas oublier que, lorsque l'on change son équipement électrique, électronique ou électroménager, le vendeur reprend votre ancien appareil. Et cela est valable aussi bien pour une machine à laver que pour un téléphone portable.

Marie-Françoise BONY

QUI ÊTES VOUS ?



Mr. et Mme Di Caterina sont maintenant à la direction de l'enseigne Intermarché de Giromagny depuis deux mois. Originaires de la Côte d'Or, ils ont tous les deux débuté à Genlis pour les stages pratiques, la théorie s'étudiant à Nantes. « C'est à Genlis, entre les yaourts et le fromage, que nous nous sommes connus précise madame Di Caterina avec un sourire ».

De 2001 à 2012, le couple gère deux points de vente dans la région nancéienne, à Laxou notamment. C'est donc avec une expérience de 17 ans dans le groupement des Mousquetaires que monsieur et madame Di Caterina arrivent dans notre ville. « Nous avons tout de suite été séduits par ce point de vente, par sa situation, son excellent état. Nous sommes originaires de petites villes également et nous voulions retrouver l'atmosphère et la qualité de vie qui y règne. Et puis, monsieur et madame Félix ont fait un excellent travail ici, ce qui a permis une reprise dans de bonnes conditions ». Monsieur Di Caterina avoue « Je me suis dit : celui-là, je le veux ». Depuis, le travail n'a pas manqué. Organisation des différents secteurs du magasin suivant les vocations propres à l'enseigne, restructuration du rayon livres, et en

projet la création d'un point presse.

Mr. et Mme Di Caterina veulent accentuer leurs relations commerciales avec les fournisseurs locaux, travailler aussi avec les petits producteurs du terroir, les petites entreprises familiales pour diversifier les produits proposés. Outre les animations traditionnelles, des foires aux produits régionaux sont prévues. Enfin, monsieur et madame Di Caterina veulent être à l'écoute des clients afin d'améliorer encore l'offre et répondre au plus prêt des besoins.

Mme Di Caterina a beaucoup d'idées pour le bistrot du marché : des horaires hiver et été vont être mis en place, l'installation d'une terrasse pour déjeuner sous les parasols est prévue et pourquoi pas avec une petite animation.

Mr. Di Caterina a été responsable d'un club de football et il connaît le travail des bénévoles dans les associations. « Comme le faisaient si bien monsieur et madame Félix, dit-il, je continuerai à travailler avec les associations et à les aider pour leurs manifestations ».

Le couple est ravi de l'accueil qui leur a été fait par les habitants de Giromagny.

« Nous habitons sur place, nos enfants Nicolas 7 ans et Sacha 4 ans fréquentent l'école Benoit et l'école Chantoiseau et nous venons de découvrir pour eux le centre de loisirs du centre socioculturel. »

La commune de Giromagny souhaite à monsieur et madame Di Caterina la bienvenue à Giromagny et une pleine réussite dans leur entreprise commerciale.

Jacques COLIN

ENFANCE

Le 31 janvier, Marie-France CEFIS, présidente du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales, accompagnée de Bernadette BERNARDIN, a directrice, est venue, en préambule à la séance du Conseil de la CCHS, signer le contrat enfance-jeunesse 2^{ème} génération avec la communauté de communes et la commune de Giromagny. A cette occasion elle a souligné le caractère exemplaire à ses yeux du partenariat construit avec les élus du nord Territoire en vue de promouvoir une politique d'accueil de la petite enfance, enfance et jeunesse (jusqu'à 17 ans) et de s'adapter aux évolutions sociales et familiales ; elle a également constaté que les objectifs poursuivis rejoignent tout à fait ceux de la caisse d'allocations et de son conseil d'administration en vue d'offrir un service de qualité aux familles en s'adaptant à leur attentes et en trouvant des réponses adaptées à leurs besoins ; de permettre aux parents de mieux concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ; d'apporter aux enfants un accueil de qualité prenant en compte leur nécessaire épanouissement.

Le nouveau contrat signé qui s'étend de 2011 à 2014 permettra à la caisse d'apporter un montant total d'aide de plus de 463 697 euros auxquels s'ajouteront les prestations de service ordinaire et les prestations de service du contrat enfance jeunesse. Une belle contribution appréciée à sa juste valeur par tous les élus présents à cette manifestation.

Christian CODDET

ACTION TOURISTIQUE

Depuis plusieurs années la commune de Giromagny et la CCHS ont engagé un partenariat avec l'office de tourisme de Belfort et du Territoire. Ainsi, le 31 janvier dernier, Fabrice CAVILLON, directeur de la maison du tourisme et Sébastien CORNU, animateur, étaient invités par le Conseil de la CCHS à présenter un bilan des actions de l'année 2011 ainsi qu'un diagnostic sur la situation touristique.

En introduction, les animateurs rappellent que ce partenariat est le plus ancien du Territoire pour la Maison du Tourisme et que ce rôle de précurseur lui vaut aujourd'hui d'être le 2^{ème} point d'entrée touristique du Territoire, en termes de fréquentation, après Belfort. Par ailleurs, parmi toutes les communautés du Territoire, la CCHS est celle qui accueille le plus d'animations et de participants : 234 participants en 2011 pour 9 animations dont des visites au fort Dorsner, à

la brasserie de Giromagny, à la chèvrière du Plainot, ... La Maison du Tourisme apporte son soutien au développement de l'offre d'hébergement comme l'Hôtel du Saut de la Truite ré ouvert en 2011, les meublés de tourisme (2 créations en 2011), les chambres d'hôte (7 projets en cours) ; sont également à l'étude le devenir du Coin de la Stolle à Auxelles Haut ainsi qu'un terrain de camping. Elle a aussi participé aux actions de promotion des manifestations comme la rétrospective Gantner, la fête de la Transhumance, la fête du Ballon, le GiroTrail, ... Une évaluation des actions gérées par la centrale de réservation "Belfort Tourisme" donne un chiffre d'affaire de l'ordre de 50 000 €.

En matière de diagnostic, la CCHS compte 26 meublés de tourisme, 4 chambres d'hôtes, 2 hôtels et 11 hébergements collectifs, l'essentiel se

trouvant sur la commune de Lepuix-Gy. L'ensemble représente 593 lits soit le parc le plus étoffé du Territoire après celui de Belfort avec l'atout d'une grande diversité. Toutefois il manque un vrai camping adapté à la demande (*situation qui fait l'objet d'une étude actuelle*) et le niveau qualitatif de l'hébergement est faible. Les activités de pleine nature sont nombreuses et les associations locales contribuent au dynamisme de ce secteur toutefois les sentiers de randonnée sont vieillissants et la signalétique insuffisante. Parmi les grandes orientations proposées on notera, outre une attention particulière au niveau qualitatif des offres, la recherche de liens plus importants entre les communes de la vallée et à la fois le site du Ballon et le site du Malsaucy ainsi que la poursuite du développement d'événements sportifs.

Christian CODDET

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17
Mairie : 03 84 27 14 18
Pompiers :18
SAMU :15
EDF : 08 10 33 32 25
GDF : 08 10 43 30 25
Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
CCHS assainissement: 03 84 27 15 98
Pharmacie : 03 84 27 72 16
Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:
mairie@giromagny.fr
giro.com@giromagny.fr

EN MARS ...

Jusqu'au dimanche 4 : # Salon de peinture "Aux trois tours de Gueules" en salle des fêtes de la mairie de 14H00 à 18H00.

Lundi 5 : # Passage de la déchetterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, rue Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.

Samedi 10 : # Bourse aux vélos et accessoires organisée par l'US Giromagny-VTT de 10H00 à 17H00 au local du club, rue des casernes ; renseignements au 06 33 30 98 81 ou au 03 84 29 32 15.

Vendredi 16 : # "Just like a woman", Théâtre à 20H30, en salle communale d'Auxelles-Bas ; réservation au 03 84 28 39 42.

Samedi 17 : # Concert de la chorale A Croch' chœur de Rougegoutte et de la chorale d'Offemont à 17H30 à l'église au profit des restos du cœur.

Dimanche 18 : # Carnaval de Giromagny.

Mardi 20 : # Assemblée générale du comité des sports en salle de réunions de la mairie à 20H00.

Vendredi 23 : # Conseil municipal à 19H00.

Vendredi 30 : # Débat avec l'écrivain André Stantina au siège de la communauté de communes la Haute Savoureuse à 20H30.

Vendredi 30 : # Théâtre à la salle communale de Lachapelle sous Chaux à 20H30 avec "La campagne" de Martin Crimp ; réservation au 03 84 28 39 42.

Samedi 31 : # Conseil municipal des Adolescents à 10H00 en mairie.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 122 - Dépôt légal 03-2012

REUNIR LES INFORMATIONS



Pauline FESSLER, salariée au centre socioculturel la Haute Savoureuse depuis le 1^{er} septembre 2010, est chargée aujourd'hui de gérer et de compléter le site internet du centre socioculturel la Haute Savoureuse.

Agée de 22 ans, Pauline est titulaire d'un BAFA, d'un DUT Carrières Sociales et d'une licence Intervention Sociale-Coordination. Au centre, elle travaille en tant qu'animatrice multimédia, animatrice PIJ (point information jeunesse) et responsable du CLAS (contrat local

d'accompagnement scolaire).

Une de ses nouvelles missions est de mettre à disposition pour l'ensemble de la population un calendrier des manifestations culturelles et sportives du territoire de la Communauté de Communes la Haute Savoureuse. Un contact a été établi avec les responsables du Comité des Sports et la municipalité de Giromagny. Les associations étant nombreuses au niveau intercommunal, il était nécessaire de mettre en place un calendrier réunissant toutes les manifestations de ces associations ainsi que leurs contacts.

Pauline, avec l'aide du Comité des Sports, se charge de réunir les informations essentielles pour la mise en place du futur agenda. Elle demande à chaque responsable d'association de l'intercommunalité d'envoyer les coordonnées ainsi que les plannings d'événements au centre socioculturel (35 rue du stade à Vescemont) ou par courriel à fessler.pauline@neuf.fr.

Lionel FAJVRÉ

DIMANCHE 18 MARS CARNAVAL DIMANCHE 18 MARS CARNAVAL DIMANCHE 18 MARS CARNAVAL DIMANCHE 18 MARS CARNAVAL

B R E V E S

Carnaval

Le carnaval, organisé par le centre socioculturel la Haute Savoureuse et la ville de Giromagny en partenariat avec les écoles et les associations, aura lieu le dimanche 18 mars.

Rendez-vous à 14 heures, sur le parking face à la gendarmerie. L'itinéraire sera le suivant : avenue de Schwabmünchen, rue Warnod, faubourg d'Alsace, avenue Jean Moulin, quartier des Vosges, rue Philippe Berger, faubourg d'Alsace, rue du Rosemont, maison de retraite Saint-Joseph, rue Saint-Pierre, rue Maginot, Grande rue et parking de la mairie. Tous les habitants d'ici et d'ailleurs, toutes les associations sont invités à se costumer et à se grimer sur le thème des contes des Mille et une Nuits pour fêter l'arrivée du printemps. Les instruments de musique et les percussions sont également les bienvenus sur le défilé.

Buvette et goûter sur place. Venez nombreux sous le soleil !!!

Pour plus d'informations, contacter le centre socioculturel au 03 84 29 03 90 ou la mairie au 03 84 27 14 18.

Médiathèque

La Médiathèque Intercommunale de Giromagny recevra l'écrivain giromagnien André Stantina le 30 mars à 20H30 au siège de la Communauté de Communes "La Haute Savoureuse" pour une animation débat autour son livre « La punition du Plaisir ». Cette soirée se clôturera autour d'un verre de l'amitié. Entrée gratuite. Réservation au 03 84 29 03 57 ou par courriel : mediatheque.giromagny.haute-savoireuse@orange.fr

Elections

Les jeunes domiciliés sur la Commune qui auront 18 ans entre le 1^{er} mars 2012 et le 21 avril 2012 inclus sont invités à se présenter en Mairie pour leur inscription sur les listes électorales.

Bus des neiges

Pour éviter la gêne à la circulation lors du chargement/déchargement des skis, l'arrêt du Bus des Neiges de la place des Mineurs a été déplacé vers l'arrêt de la place De Gaulle.